

CONDITIONS GÉNÉRALES MOADON

Moadon a pour vocation de faire de l'éducation informelle à travers toutes ses activités (colos, cours, événements, chavoua kif). Celles-ci sont conçues dans un esprit de convivialité mais aussi de rigueur.

1. POUR TOUTE ACTIVITÉ AU SEIN DE MOADON

(Valable pour les cours, les colos, chavoua kif, les événements privés et communautaires.)

A. Être membre adhérent

Pour participer à une activité au sein de Moadon, il faut en être membre. L'adhésion est obligatoire et individuelle. Elle est valable pendant 12 mois à partir du 1er jour de souscription. Son tarif est de 25 € (enfant ou adulte).

B. Respect des personnes et des lieux

Nous demandons à tous, enfants et adultes, de ne pas tenir de propos injurieux, de ne pas avoir de gestes déplacés et de ne pas commettre d'actes de violence. Toute violence gratuite avérée d'un jeune ou d'un adulte sur une autre personne entraînera son exclusion immédiate. Le staff et les professeurs ont le droit, bien évidemment, au même respect.

La vie en collectivité entraîne un respect des lieux ; toute dégradation constatée sera facturée à la personne ou aux familles des enfants responsables.

La nourriture apportée à l'intérieur de Moadon doit être cachée.

C. Cour intérieure et voisinage

Dans le cadre du respect et de la bonne entente avec nos voisins, la cour n'est pas accessible. Bien entendu nous demandons à tous nos adhérents et au public d'avoir un comportement cordial.

D. Droit à l'image

Moadon se réserve le droit d'utiliser des photos et vidéos prises lors des activités pour illustrer ses supports de communication, sauf avis contraire de la personne, des parents de l'enfant ou de son représentant légal. Et ce sans limite de temps, de lieux ou d'espaces.

E. Informatique et libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Sauf avis contraire de votre part, Moadon se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou sms).

CONDITIONS GÉNÉRALES MOADON

2. LES COURS AU SEIN DE MOADON

A. Constituer un dossier

Prévoir pour l'inscription :

- Une fiche d'inscription remplie et signée
- Le règlement des cours et de l'adhésion
- Une photocopie de l'assurance extra scolaire ou civile
- Une décharge de sortie pour les mineurs
- Une autorisation parentale pour la pratique du Krav Maga
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'un sport de combat
- Le formulaire de licence rempli et signé.

Moadon se verra dans l'obligation de refuser un élève dont le dossier reste incomplet.

B. Divers

Pour certaines activités, nous nous devons de limiter le nombre d'inscrits afin de préserver la qualité des cours. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'annuler toute activité qui n'aurait pas le minimum d'inscrits.

C. Abandon

Toute interruption volontaire d'une activité en cours d'année n'entraînera pas de remboursement de notre part.

Cas particulier : Moadon remboursera des cours uniquement sur présentation d'un certificat médical. A noter que l'adhésion n'est pas remboursable.

CONDITIONS GÉNÉRALES MOADON

3. LES COLOS

A. Inscription

Les conditions générales d'inscription de Moadon sont considérées connues et acceptées dès le premier paiement (acompte compris) et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire, espèces ou bons ANCV). Pour les inscriptions intervenant moins de trente et un (31) jours avant la date du départ, la totalité du prix du séjour est due à Moadon. Pour les inscriptions à plus de trente et un (31) jours avant la date du départ, un acompte de 325 € par enfant est impérativement demandé pour les séjours en France et de 725 € pour les séjours à l'étranger. Aucune inscription ne sera enregistrée par Moadon sans le paiement de l'acompte. L'acompte comprend l'adhésion à l'association Moadon à hauteur de 25 € par enfant. Le solde du séjour devra être réglé au plus tard un mois avant le départ. Moadon se réserve le droit de refuser la présence d'un jeune sur un centre si la totalité du prix du séjour n'est pas payée avant la date du départ.

B. Annulation

B.1. De votre fait

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée auprès de Moadon (66 rue Laugier 75017 Paris) le cachet de la poste faisant foi. Dans tous les cas, Moadon retiendra une partie des sommes déjà versées calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

Frais d'annulation - Période avant le début du séjour :

- 100 € de frais de dossier, quelle que soit la raison de l'annulation jusqu'à 1 mois avant la date du départ.
- 50 % du montant total par enfant entre 30 et 15 jours avant la date du départ.
- 70 % du montant total par enfant entre 14 et 8 jours avant la date du départ.
- 100 % du montant total entre 7 jours et la date du départ ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable. Moadon vous propose une assurance annulation facultative. En cas de départ anticipé de l'enfant du centre sur décision de la famille ou de la direction de Moadon sur place ou à Paris (problème de comportement ou de non-intégration), aucun remboursement ne sera effectué. Les frais de transport dus à ce retour sont intégralement à la charge de la famille du jeune. Tout titre de transport émis ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou avoir de la part de Moadon en cas de non-utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES MOADON

B.2. Du fait de Moadon

Moadon peut exceptionnellement être contraint d'annuler un séjour si :

- le nombre de participants minimum n'est pas atteint et dans ce cas, Moadon vous en informera au plus tard 3 semaines avant le départ
- les conditions de sécurité l'exigent
- en cas d'événements totalement imprévisibles (guerre, catastrophe naturelle, attentats, etc.). Moadon vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libres d'accepter. Vous serez informés de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par Moadon dans les meilleurs délais.

C. Règles de fonctionnement

Chaque participant doit se conformer aux règles propres à la vie du centre. Moadon se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucun remboursement ne sera dû à ce titre. Les frais liés au renvoi de toute personne sont à la charge des familles du participant.

Toute la nourriture en colos en France ou à l'étranger est strictement cachet.

Moadon rappelle que l'introduction d'alcool, de tabac et de drogue est interdite dans les centres. Leur consommation entraînera une exclusion immédiate.

D. Assurance

Moadon souscrit une assurance en Responsabilité Civile pour les participants auprès de la compagnie Générali et une assurance rapatriement. Moadon transmet aux assurances la civilité complète de chaque enfant (nom, prénom et date de naissance). Dans le cas où vous souscrivez à l'option « assurance annulation », toute annulation se fera directement auprès d'Europ Assistance. Moadon décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel, de vêtements ou autres objets personnels.

E. Frais médicaux

Tous les frais médicaux que Moadon serait amené à supporter, liés à une maladie ou à un accident d'un enfant, devront lui être intégralement remboursés. Les feuilles de soins seront adressées aux familles dès le remboursement. Les parents s'engagent à accepter toutes décisions prises par les médecins.

CONDITIONS GÉNÉRALES MOADON

4. CHAVOUA KIF, LE CENTRE AÉRÉ

A. Constituer un dossier

Pour l'inscription, il faut prévoir : une fiche d'inscription remplie et signée ainsi que le règlement et l'adhésion (le tarif comprend les activités, le déjeuner, le goûter et le transport).

A noter : des activités sont prévues en dehors de Moadon, chaque parent autorise par la présente ses enfants à participer à ces sorties.

B. Inscription

Une inscription doit se faire obligatoirement à l'avance pour des raisons évidentes d'organisation (nombre d'animateurs, réservation de sorties, nourriture).

C. Annulation

Moadon accepte une annulation 48h avant le jour de centre aéré et accorde un remboursement des frais engagés. Aucun avoir ou remboursement ne sera effectué car des frais sont engagés (animation, repas, transport, sorties, activités, etc.).

Moadon peut être exceptionnellement contraint d'annuler un centre si le nombre de participants minimum n'est pas atteint ou si les conditions de sécurité l'exigent.

Vous serez informés de l'annulation par Moadon dans les meilleurs délais. Moadon remboursera les sommes déjà versées.

D. Responsabilité et assurance

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents. Nous n'autorisons pas les enfants à sortir seuls.

Moadon souscrit une assurance en Responsabilité Civile pour les participants auprès de la compagnie Générali.

Moadon décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

CONDITIONS GÉNÉRALES MOADON

5. LES ÉVÉNEMENTS PRIVATIFS

A. Réservation

Pour toute mise à disposition d'espace, vous devez contacter le responsable événementiel (Deborah).

B. Quelques principes généraux et règles à respecter

Le dépôt d'une caution de 300 € sera demandé pour tout événement.

Un traiteur cacher est obligatoire et doit être « agréé par Moadon » (aucun aliment « fait maison » ne sera accepté). Si le traiteur cacher ne fait pas parti de ceux recommandés par Moadon, un supplément de 80 € TTC vous sera demandé.

Nous demandons à tous les participants de respecter les lieux, le matériel, les personnes et le voisinage.

Il est interdit d'utiliser la cour pour des raisons de respect du voisinage. Le niveau sonore (musique, micro) doit être raisonnable, notamment le dimanche et après 22 heures.

Moadon décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

C. Annulation

Moadon peut être exceptionnellement contraint d'annuler un événement les conditions de sécurité l'exigent. Vous serez informés de l'annulation par Moadon dans les meilleurs délais. Moadon remboursera les sommes déjà versées.